

**Municipalité de  
Saint-Camille-de-Lellis  
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 2<sup>e</sup> jour d'avril 2012, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

**1.0 et 2.0** Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**Mme Thérèse Blanchet;  
M. Marcel Bégin;  
M. Jocelyn Pouliot;**

**Absents : M. Étienne Cayouette-Goupil, M. Richard Pouliot, M. Serge Boutin.**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de **M. Adélarde Couture, maire**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

**3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et présenté;**

**ADOPTÉE,**

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 1.-  | <b>Prière;</b>   | <b>Réunion du 2<sup>e</sup> jour d'avril 2012</b> |
| 2.-  | Appel des présences;   |   |
| 3.   | Acceptation de l'ordre du jour;  |   |
| 4.-  | Acceptation du procès-verbal du 5 mars 2012;   |   |
| 5.-  | Suivi au procès-verbal;  |   |
| 6.-  | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.04-12;  |   |
| 7.-  | Dépôt d'une pétition sur la circulation des VTT;   |   |
| 8.-  | Résolution, dépliant pour le programme de revitalisation;  |   |
| 9.-  | Résolution MRC des Etchemins, orientations préliminaires CPTAQ;  |   |
| 10.- | Adoption du projet de règlement 401-2012 intitulé « règlement de Zonage » ;  |   |
| 11.- | Avis de motion, règlement numéro 409-2012, 410-2012 et 411-2012 Intitulés respectivement : « règlement de construction », « règlement de lotissement » et « règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction »; |   |
| 12.- | Résolution, comptes à recevoir en souffrance;  |   |
| 13.- | Résolution, acceptation du devis d'appel d'offres du camion de services, 4X4;  |   |
| 14.- | Résolution, poste d'adjointe administrative, à mi-temps;   |   |
| 15.- | Résolutions, appel de candidatures, moniteurs(trices) de terrain de jeux;  |   |
| 16.- | Résolution, formation en loisirs d'été, URLS Chaudière-Appalaches;   |   |
| 17.- | Résolution, adoption des états financiers de l'OMH St-Camille;   |   |
| 18.- | Résolution, achat d'un balai à moteur mécanisé;  |   |
| 19.- | Résolution, date d'ouverture des chemins fermés l'hiver;   |   |

- 20.- Résolution, date d'ouverture du dépôt de matériaux secs;
- 21.- Résolution, mandat au Festi-Quad, organisation de la St-Jean;
- 22.- Résolution, nomination du vérificateur pour l'année 2012;
- 23.- Résolution, nomination du technicien en prévention incendie;
- 24.- Résolution, congrès de l'ADMQ;
- 25.- Demande de l'École Arc-en-Ciel;
- 26.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :
  - A-Membres des comités;
  - B-Voirie;
  - C-Incendie;
  - D-Aqueduc et égout;
  - E-Administration;
  - F-Maire.;
- 27.- Correspondance;
- 28.- Varia:
  - A) Planification stratégique pour les élus, rencontre du 5 mai;
  - B) Prêt de 12,000\$, Activités Populaires Lellis Inc.
  - C)
- 29.- Question(s) de l'assistance;
- 30.- Levée de l'assemblée;

### **Résolution numéro 61-04-12**

#### **4.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2012**

**ATTENDU QU'IL** y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE), QUE** le procès-verbal du 5 mars soit adopté, et signé tel que présenté.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 62-04-12**

#### **5.0 SUIVI AU PROCES-VERBAL**

##### **Pancartes aux entrées du village**

Nous sommes à préparer le projet dans le cadre du pacte rural, pour la fabrication de deux pancartes aux entrées du village.

##### **Panneau de contrôle**

Il est mentionné que le devis est en préparation, afin d'obtenir un prix concurrentiel et de suivre les lois édictées par le Gouvernement.

## Forêt de proximité

Une séance publique pour le dossier de forêt de proximité sera préparée par un groupe de travail, et portera principalement sur la chasse.

### **6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 04-12**

**ATTENDU** : la liste des comptes numéro 04-12 préparée par Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 2<sup>e</sup> jour d'avril 2012 dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 306,631.19\$

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** le conseil municipal adopte les comptes mentionnés sur la liste 04-12 tels que présentés. Le total des comptes pour **AVRIL 2012 s'élève à : 306,631.19\$.**

**QUE** la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 04-12.

	Liste des comptes	No. Chèque
	<b>payés en mars :</b>	
1-	5 143,97 \$	Ch.1200123
2-	248 819,96 \$	Ch.1200124
3-	85,04 \$	Ch.1200125
4-	2 220,48 \$	Ch.1200126
5-	12,00 \$	Ch.1200127
6-	511,72 \$	Ch.1200128
7-	153,34 \$	Ch.1200129
8-	424,56 \$	Ch.1200130
9-	5 356,75 \$	Ch.1200131
10-	100,00 \$	Ch.1200132
11-	55,65 \$	Ch.1200133
12-	235,12 \$	Ch.1200134
13-	1 330,20 \$	Ch.1200135
14-	423,32 \$	Ch.1200136
15-	284,81 \$	Ch.1200137
16-	15,09 \$	Ch.1200138
17-	34,49 \$	Ch.1200139
	<b>265 206,50 \$</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>LISTE DES COMTES À</b>	
	<b>ACCEPTER AVRIL :</b>	
18-	681,83 \$	Ch.1200140
19-	171,28 \$	Ch.1200141
20-	183,96 \$	Ch.1200142
21-	37,54 \$	Ch.1200143
22-	1 243,97 \$	Ch.1200144
23-	213,09 \$	Ch.1200145
24-	70,60 \$	Ch.1200146
25-	13,11 \$	Ch.1200147
26-	39,08 \$	Ch.1200148
27-	1 894,48 \$	Ch.1200149
28-	197,07 \$	Ch.1200150
29-	235,43 \$	Ch.1200151
30-	170,78 \$	Ch.1200152
31-	17,25 \$	Ch.1200153
32-	762,86 \$	Ch.1200154
33-	475,00 \$	Ch.1200155

34-	75,00 \$	Ch.1200156
35-	45,00 \$	Ch.1200157
36-	84,46 \$	Ch.1200158
37-	10,34 \$	Ch.1200159
38-	3 896,02 \$	Ch.1200160
39-	115,02 \$	Ch.1200161
40-	217,53 \$	Ch.1200162
41-	12,77 \$	Ch.1200163
42-	217,14 \$	Ch.1200164
43-	400,00 \$	Ch.1200165
44-	570,28 \$	Ch.1200166
45-	84,96 \$	Ch.1200167
46-	13,11 \$	Ch.1200168
47-	1 136,87 \$	Ch.1200169
48-	3 465,03 \$	Ch.1200170
49-	19,98 \$	Ch.1200171
	13,11 \$-	
	84,46 \$-	
	1 136,87 \$-	
	<b>15 536,40 \$</b>	<b>Sous-total</b>

<b>GRAND TOTAL DES SALAIRES ASSEMBLÉE AVRIL</b>	<b>14 650,44 \$</b>
---	---------------------

<b>FEUILLE 04-12</b>		
	<b>LISTE DES COMPTES</b>	<b>No. Chèque</b>
	<b>À AJOUTER AVRIL :</b>	
50-	30,53 \$	Ch.1200172
51-	297,79 \$	Ch.1200173
52-	404,10 \$	Ch.1200174
53-	1 448,12 \$	Ch.1200175
54-	3 299,99 \$	Ch.1200176
55-	688,33 \$	Ch.1200177
56-	2 660,11 \$	Ch.1200178
57-	2 208,50 \$	Ch.1200179
58-	90,30 \$	Ch.1200180
59-	110,08 \$	Ch.1200181
	<b>11 237,85 \$</b>	<b>Sout-total</b>
	<b>306 631,19 \$</b>	<b>Grand Total</b>

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois d'avril 2012.

Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale

Résolution numéro 63-04-12

## **7.0 DÉPÔT D'UNE PÉTITION SUR LA CIRCULATION DES VTT**

La directrice générale fait le dépôt d'une pétition sur la circulation des VTT.

## **8.0 RÉSOLUTION, DÉPLIANT POUR LE PROGRAMME DE REVITALISATION**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a adopté son nouveau programme de revitalisation pour l'année 2012-2013;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal veut faire connaître à la population ce nouveau programme de revitalisation;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille autorise l'impression de 1000 dépliants chez Imprimerie Appalaches Inc. Le coût d'impression 259\$, taxes en sus.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 64-04-12**

## **9.0 RÉSOLUTION, MRC DES ETCHEMINS, ORIENTATION PRÉLIMINAIRES CPTAQ**

**Article 59 : avis de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis à l'égard de l'orientation préliminaire de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) :**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de la MRC des Etchemins a adopté le 12 janvier 2011, une résolution signifiant à la CPTAQ son intention de déposer une demande d'autorisation à portée collective pour les 2 volets de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande a fait l'objet d'une entente et ce en collaboration avec les fonctionnaires des 2 Fédérations régionales de l'UPA concernées;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente est intervenue à la suite de 3 rencontres de négociations, tenues les 18 mai, 7 juin et 30 août 2011; auxquelles rencontres ont participé les représentants des Fédérations de l'UPA (Beauce et Lévis-Bellechasse), les commissaires et fonctionnaires de la CPTAQ ainsi que des membres du conseil de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la CPTAQ a transmis le 13 mars dernier une orientation préliminaire aux fins d'obtenir une acceptation de la part de la MRC et de ses municipalités constituantes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette orientation préliminaire est conforme à l'entente intervenue entre les parties concernées (MRC, UPA, CPTAQ);

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) :**

**QU'**après avoir pris connaissance de l'orientation préliminaire de la CPTAQ relativement à la demande d'autorisation à portée collective, le Conseil de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, estime qu'elle reflète l'ensemble des pourparlers et de l'entente négociée;

QUE le Conseil municipal signifie son acceptation à la CPTAQ à l'égard de l'orientation préliminaire telle que déposée ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT,

#### **Résolution numéro 65-04-12**

#### **10.0 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 401-2012 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE »**

### **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 401-2012.**

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 354 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATION ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES.**

**CET ITEM SERA ADOPTÉ LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL.**

#### **Résolution numéro 66-04-12**

#### **11.0 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 409-2012, 410-2012 ET 411-2012 INTITUÉS RESPECTIVEMENT : « RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION », « RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT » ET « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION »**

#### **Avis de motion – règlement 409-2012**

**Un avis de motion est donné par Mme Thérèse Blanchet, à l'effet que :**

Lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement 409-2012 modifiant le **Règlement de construction 351** sera présenté afin de corriger et d'adapter certains articles présentant des difficultés d'applications et d'harmoniser le règlement aux dispositions du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles;

Il est également demandé que le greffier soit dispensé de lire le règlement à la séance où il sera adopté, une copie ayant été remise à chacun des membres du conseil conformément aux dispositions de la Loi.

#### **Résolution numéro 67-04-12**

### **Avis de motion – règlement 410-2012**

**Un avis de motion est donné par M. Jocelyn Pouliot à l'effet que :**

Lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement 410-2012 modifiant le **Règlement de lotissement 352** sera présenté afin de corriger et d'adapter certains articles présentant des difficultés d'applications;

Il est également demandé que le greffier soit dispensé de lire le règlement à la séance où il sera adopté, une copie ayant été remise à chacun des membres du conseil conformément aux dispositions de la Loi.

### **Résolution numéro 68-04-12**

#### **Avis de motion – règlement 411-2012**

**Un avis de motion est donné par M. Marcel Bégin à l'effet que :**

Lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement numéro 411-2012 modifiant le **Règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 353** sera présenté afin corriger certains irritants et difficultés d'application ;

Il est également demandé que le greffier soit dispensé de lire le règlement à la séance où il sera adopté, une copie ayant été remise à chacun des membres du conseil conformément aux dispositions de la Loi.

### **Résolution numéro 69-04-12**

#### **12.0 RÉSOLUTION, COMPTES À RECEVOIR EN SOUFFRANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut récupérer les comptes non-payés avant 2011;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu d'adopter une mesure visant à transférer les comptes en souffrance avant 2011, au compte de taxes du client;

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes de faillites seront radiés;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** le conseil municipal de Saint-Camille adopte la liste de comptes datée d'avant 2011, à être transférés au service de taxes municipales de chaque client.

**QUE** le conseil municipal adopte la liste de comptes datée d'avant 2011, à être radiés du système de comptes à recevoir de la Municipalité;

**QUE** l'on autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à effectuer le transfert de ces comptes à recevoir vers le service de taxation municipale, pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 70-04-12**

**13.0 RÉSOLUTION, ACCEPTATION DU DEVIS D'APPEL D'OFFRES DU CAMION DE SERVICES, 4 X 4**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** le conseil municipal de Saint-Camille adopte le devis d'appel d'offres pour le camion de services 4X4, tel que présenté.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 71-04-12**

**14.0 RÉSOLUTION, POSTE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'adjointe administrative a décidé pour des raisons de santé, de prendre sa retraite le 31 mai prochain.

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons trouver une remplaçante pour combler ce poste;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède à un appel de candidatures, pour combler le poste à temps partiel de l'adjointe administrative. Sous l'autorité de la directrice générale, elle devra effectuer diverses tâches énumérées dans une liste disponible au bureau municipal. C'est un poste permanent, à temps partiel, le nombre d'heures est 20 heures par semaine. La personne choisie sera en probation pour 12 mois.

**QU'**une annonce soit publiée à l'intérieur du bulletin municipal d'avril 2012;

**QUE** le comité de sélection soit composé du maire, M. Adélarde Couture, de la directrice générale, Mme Nicole Mathieu.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 72-04-12**



**15.0 RÉSOLUTION – APPEL DE CANDIDATURES,  
MONITEURS (TRICES) DE TERRAIN DE JEUX**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille embauche deux moniteurs(trices) de terrain de jeux pour la période estivale 2012. Sous l'autorité de la directrice générale, les monitrices ou les moniteurs auront la responsabilité d'animer, de divertir et d'encadrer un groupe de jeunes âgés entre 4 et 12 ans.

La durée de l'emploi sera de sept semaines, à raison de 35 heures par semaine, du 25 juin au 10 août 2012, (30 heures d'animation et 5 heures de planification de la programmation) sans possibilité d'accumuler des heures supplémentaires. Le salaire est fixé selon les modalités énumérées à la convention de travail des employés.

**QU'**une annonce soit publiée à l'intérieur du bulletin municipal d'avril 2012;

**QUE** le comité de sélection soit composé de la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, d'un conseiller municipal, et d'une responsable Etchemins en forme pour la Municipalité de Saint-Camille.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 73-04-12**

**16.0 RÉSOLUTION – FORMATION EN LOISIRS D'ÉTÉ,  
URLS CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille paie la formation en loisirs d'été pour deux moniteurs(trices), ce stage se tiendra à Saint-Georges-de-Beauce les 25, 26, et 27 mai prochains. Le coût de cette formation : 236.16\$ taxes incluses/par personne.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 74-04-12**

**17.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS  
DE L'OMH**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** l'on adopte les états financiers de L'O.M.H. Saint-Camille pour l'année financière 2011, tels que présentés.

L'OMH termine son année financière avec un déficit (88,272\$) après capitalisation.

Contributions :

-Société d'habitation du Québec :	(79,444\$)
-Municipalité : .....	(8,828\$)

Le montant du remboursement de l'OMH à la Municipalité, après redressement est de 736,00\$

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 75-04-12**

**18.0 RÉSOLUTION, ACHAT D'UN BALAI À MOTEUR MÉCANISÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** le balai à moteur mécanisé est brisé et qu'il n'est pas réparable ;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est un outil essentiel pour les travaux printaniers.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède à l'achat d'un nouveau balai à moteur mécanisé. Le coût d'achat est de 850\$ taxes incluses chez Maurice Brousseau Inc.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 76-04-12**

**19.0 RÉSOLUTION, DATE D'OUVERTURE DES CHEMINS FERMÉS L'HIVER**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** le conseil municipal accepte de prolonger la fermeture des chemins suivants au plus tard le 1er mai 2012 :

Voici la liste des chemins fermés :

- La route de la grande ligne, à partir du numéro civique 184, rang A et B ;
- La route 1 et A, à partir du rang 2, et du coin du rang A et B ;
- La route menant au chemin de la St-Jean, à partir du rang 2 ;
- La route Vermette, du rang 2 jusqu'au rang 3, et le rang 3 ;
- Le rang 2 ouest, de la route Edmond Blais jusqu'à la limite de Ste-Justine ;
- La route Edmond Blais, de la route 204 ouest, jusqu'au numéro civique 206 ;
- Le rang St-Joseph allant vers Ste-Sabine, à partir du numéro civique 379 ;
- Le rang 4 allant vers St-Juste, à partir de la route 281 ;

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 77-04-12**

**20.0 RÉSOLUTION, DATE D'OUVERTURE DU DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède à l'ouverture du dépôt de matériaux secs à compter du samedi, 21 avril, et tous les samedis subséquents selon l'horaire suivant : 9h à 12h.

**QUE** l'on embauche à titre de responsable de l'ouverture du dépôt de matériaux secs, M. Kevin Larose-Labrecque;

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 78-04-12**

**21.0 RÉSOLUTION – MANDAT DU FESTI-QUAD,  
ORGANISATION DE LA ST-JEAN**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE** la Municipalité de Saint-Camille mandate la Corporation Festi-Quad pour l'organisation de la Fête Nationale des Québécois, le 23 juin prochain.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 79-04-12**

**22.0 RÉSOLUTION – NOMINATION DU VÉRIFICATEUR  
POUR L'ANNÉE 2012**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** le conseil municipal nomme la firme comptable Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. de Lac-Etchemin à titre de vérificateur pour l'année financière 2012.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 80-04-12**

**23.0 RÉSOLUTION – NOMINATION DU TECHNICIEN EN  
PRÉVENTION INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de Saint-Camille-de-Lellis a adopté un règlement municipal concernant la prévention incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal doit procéder à la nomination d'un officier désigné pour l'application dudit règlement;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE)**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Camille-de-Lellis nomme le technicien en prévention incendie de la MRC des Etchemins pour agir comme officier désigné pour l'application du règlement concernant la prévention incendie;

**QUE** par cette nomination, cette personne agira à titre de fonctionnaire responsable de l'application du règlement concernant la prévention incendie applicable par la municipalité.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 81-04-12**

#### **24.0 RÉSOLUTION – CONGRÈS DE L'ADMQ**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à participer au congrès des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra cette année, les 6-7- 8 juin 2012, au Centre des congrès de Québec. Le coût d'inscription au congrès : 450.00\$ (taxes en sus).

**QUE** l'on paye tous les frais relatifs au congrès (chambre, repas, frais de déplacement).

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 82-04-12**

#### **25.0 DEMANDE DE COMMANDITE, ÉCOLE ARC-EN-CIEL**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille octroie une subvention de 147.00\$ à l'École Arc-en-Ciel Saint-Camille pour l'achat d'agendas scolaires, pour les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, pour l'année 2012-2013.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 83-04-12**

#### **26.0 RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE**

Incendie :

Le maire indique qu'il y aura une pratique de feu inter-municipale, lors de cette pratique, les pompiers feront brûler un vieux chalet, et pratiqueront plusieurs techniques d'extinction.

Aqueduc :

Il est indiqué que 2 fuites ont été réparées sur le réseau d'aqueduc et d'égout municipal. Le maire mentionne que pour 2011, nous avons réparé 25 fuites sur le réseau d'aqueduc municipal.

Maire :

Le maire, M. Adélarde Couture, mentionne qu'il a assisté à une soirée d'information sur les forêts de proximité, une conférence de presse sur les investissements du Ministère des Transports, le comité administratif de la MRC des Etchemins, le conseil des maires, une réunion de travail du conseil municipal, et la séance régulière du conseil municipal. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

## **27.0 CORRESPONDANCE**

### **LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BELLECHASSE**

La directrice fait lecture d'une lettre nous invitant à se joindre la Chambre de Commerce de Bellechasse.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis adhère en tant que membre de la Chambre de commerce de Bellechasse-Etchemins. Le montant de la cotisation pour notre municipalité pour 1<sup>er</sup> septembre au 31 août sera de 70\$.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 84-04-12**

#### **Lettre, Vision Femmes**

La directrice fait lecture d'une lettre d'invitation pour la neuvième édition du cocktail « Femmes engagées » qui aura lieu le vendredi, 4 mai 2012 à Saint-Éphrem-de-Beauce.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRE) QUE** le Conseil Municipal de Saint-Camille mandate Mme Thérèse Blanchet pour participer au cocktail « Femmes engagées » 2012, qui aura lieu cette année, le vendredi 4 mai 2012, à la salle de réception du Centre multifonctionnel de Saint-Éphrem-de-Beauce, à 17h30. Le coût d'inscription est gratuit pour Mme Blanchet et de 40\$ pour le maire.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 85-04-12**

#### **Lettre – Tournoi de golf bénéfique**

La directrice fait lecture d'une lettre d'invitation pour la 20<sup>e</sup> édition du tournoi de golf bénéfique de la Fondation du Sanatorium Bégin qui se tiendra cette année le 8 juin 2012.

Cet item sera discuté à une prochaine séance du conseil municipal.

## **28.0VARIA :**

### **A)Planification stratégique pour les élus, rencontre du 5 mai**

Une rencontre aura lieu le 5 mai prochain, à St-Louis, une invitation sera transmise aux élus au cours des prochains jours.

### **B) Activités Populaires Lellis Inc.**

Une demande est faite auprès du conseil municipal par les Activités populaires Lellis Inc. pour un prêt de 12,000\$ pour l'impression du livre du Centenaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille prêt une somme de 12,000\$, à l'organisme sans but lucratif, Les Activités Populaires Lellis Inc. pour l'impression du livre du Centenaire. Cette somme sera remboursée suite à la réception des retours de taxes TPS et TVQ, de même qu'à la vente des derniers volumes.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 86-04-12**

## **29.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE**

Les questions de l'assistance.

## **30.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h40

---

Maire, Adélarde Couture

---

Directrice générale, Nicole Mathieu

### **Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis Province de Québec**

Une assemblée spéciale du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le lundi, 30e jour d'avril 2012, à 19h30 à la salle du conseil.

**1.0** L'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**M. Étienne Cayouette-Goupil;  
Mme Thérèse Blanchet;  
M. Richard Pouliot;  
M. Marcel Bégin;  
M. Jocelyn Pouliot.  
M. Serge Boutin.**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de **M. Adélarde Couture**.

La secrétaire-trésorière & directrice générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

## **2.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Appel des présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des états financiers 2011;
- 4.0 Levée de l'assemblée;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ETIENNE CAYOUCETTE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) que l'on accepte l'ordre du jour tel que présenté.**

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 87-04-12**

### 3.0 LECTURE ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2011

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE les états financiers 2011 soient adoptés, signés tels que présentés. La Municipalité de Saint-Camille termine son année financière 2011 avec un surplus de 75,955.00\$

ADOPTÉE,

#### Résolution numéro 88-04-12

Organisme : Saint-Camille-de-Lévis

Code géographique : 28070

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011		2010
	Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	159 400	79 462
Moins: revenus d'investissement	2	186 603	91 207
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	<b>150 400</b>	<b>(14 745)</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouts (réductions)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	4	132 314	129 872
Produit de cession	5		
(Gain) perte sur cession	6		
Réduction de valeur	7		
	8	132 314	129 872
<b>Propriétés destinées à la vente</b>			
Coût des propriétés vendues	9		
Réduction de valeur	10		
	11		
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>			
Remboursement ou produit de cession	12		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14		
	15		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		
Remboursement de la dette à long terme	17	149 400	88 886
	18	(149 400)	(88 886)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	19	10 000	22 517
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		
Excédent de fonctionnement affecté	21		
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 637)	(1 654)
Montant à pourvoir dans le futur	23		
Financement des investissements en cours	24		
	25	(10 000)	(24 186)
	26	(10 000)	(24 186)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	<b>75 955</b>	<b>9 456</b>

#### 4.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 20h15.

---

Le Maire, Adélarde Couture

---

La directrice générale, Nicole Mathieu